Image not found or type unknown

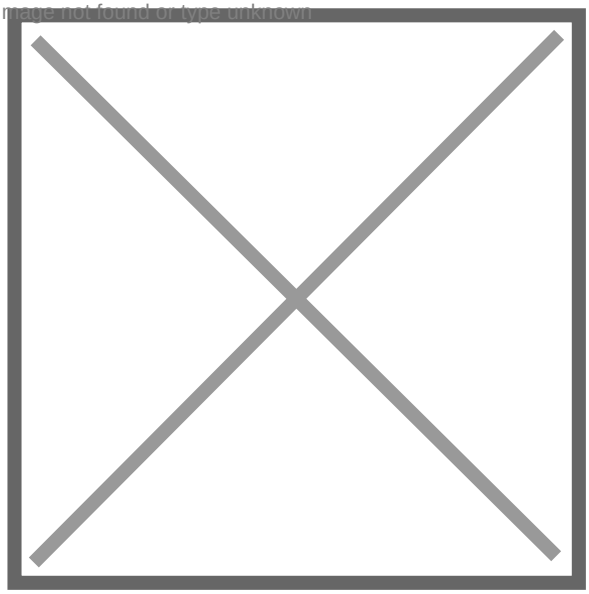

Mes enfants sont placés en famille d'accueil mais vivent chez moi

Par **bkassandra**, le **09/03/2009** à **12:27**

Bonjour tout le monde
Je vous explique brièvement ma situation.
Un de mes fils a été placé en famille d'accueil le 19 Mai 2008 par le juge des enfants suite à un échec scolaire.
Depuis le 10 Octobre 2008 mon fils qui a maintenant 17 ans, vit à la maison.
Sa famille d'accueil l'ayant jusqu'à aujourd'hui encore compté parmi elle.
Il y aurait donc pour mon fils, de l'argent de poche et de vêture que cette famille ne lui a jamais remis.
Quel est mon recours?
Aussi le juge a décidé que ce serait le département qui recevrait les allocations familiales ce qui est le cas.
Mon fils de 17 ans avec moi et mon fils de 16 ans placé lui aussi dans une famille d'accueil, chez moi toutes les fins de semaines et tous les mardi et mercredi et pendant toutes les vacances scolaires.
Aucune aide, ni de leur père car nous sommes toujours encore en appel pour la garde des enfants.
Je suis au chômage, je vis avec 900 euros par mois, je n'arrive plus à joindre aucun bout malgré l'aide du resto du coeur.
Quel est là mon recours?
Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés